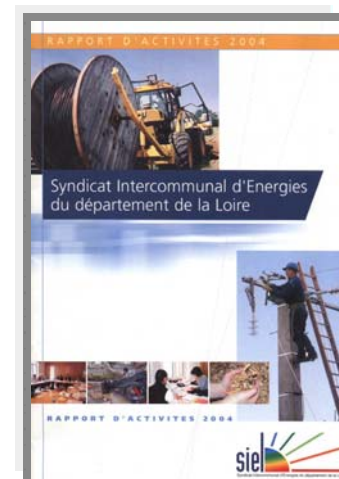


COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication du rapport d'activité 2004 du SIEL

Lors de leur comité syndical du 18 juillet dernier, les élus du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire) ont examiné le rapport d'activité 2004.



En 2004, le budget syndical s'est équilibré à hauteur de 33.8 millions d'euros en dépenses et recettes, dont plus de 80 % ont été consacrés aux travaux. Différentes actions ont été menées pour permettre au SIEL d'assurer ses missions d'autorité concédante et d'organisme départemental spécialisé en « énergies » et « réseaux secs ».

On notera pêle-mêle la renégociation du contrat de concession de distribution d'électricité avec EDF - la durée du contrat étant portée de 20 à 30 ans-, la mise en souterrain de 70 km de réseaux aériens, la poursuite de la création de chaufferies au bois et de réseaux de chaleur communaux... On rappellera aussi l'appel d'offres pour l'achat de l'électricité nécessaire à l'éclairage public de 173 communes (ce qui représente plus d'un million d'euros par an) et la création de l'agence Latere (Loirénergie, Agence Technique pour une Energie Respectueuse de l'Environnement) grâce à l'attribution de financements européens.

Aujourd'hui, les démarches entreprises en 2004 conduisent aussi les élus à de nouvelles initiatives, sur la base des valeurs de solidarité et de mutualisation qui fondent l'action du syndicat depuis plus de 50 ans. Lors de leur dernière réunion ils se sont intéressés, notamment, à la protection des petits consommateurs d'énergie du département.

Le rapport d'activité 2004 est consultable dans les mairies et sur www.siel42.fr.

PJ : Rapport d'activité 2004 des services du SIEL

Contact SIEL : - Relations presse : Laurence Merle
Tél. 04 77 43 89 76 / e-mail : merle@siel42.fr